

**Compte rendu du Conseil d'École
du 20 juin 2019
École de Charbonnières-les-Vieilles**

Présents :

Représentants des parents d'élèves : Mmes BARBER, DEMONET, GUITTARD, POURCHER et M. BOILEAU

Enseignants : Mmes MENAL, SENETAIRE et THIBUR, enseignante du réseau d'aide, et MM. ROUZIER et ROSSIGNOL

Représentants de la mairie : M. BARE, maire, Mme CHATARD, 1ère adjointe

Absents et excusés : M. CHEMINAL, inspecteur de L'Éducation nationale, Mmes IVAIN et SOBRIER, Mme ESPAGNOL, déléguée départementale de l'Éducation nationale

Les points suivants ont été abordés :

1) R.A.S.E.D. : présentation et bilan

Le R.A.S.E.D., Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté, était composé cette année d'une psychologue scolaire, Sabrina NGUYEN, d'un maître rééducateur, Pascal GONDEAU, et d'une maîtresse spécialisée dans les difficultés d'apprentissages, Nathalie THIBUR. Ils interviennent à la demande des enseignants et éventuellement des parents.

Mme NGUYEN a réalisé cette année 2 bilans et 3 suivis de situations. M. GONDEAU est intervenu tout au long de l'année auprès des maternelles, sur des petits groupes, et a effectué un suivi de situation. Mme THIBUR est venue en aide à 5 élèves de cycle 3 et un élève de CP sur la fin d'année.

M. GONDEAU et Mme THIBUR quitteront leurs postes à la fin de cette année et ne seront pas remplacés. Le R.A.S.E.D. du secteur ne sera donc composé que d'une psychologue scolaire à la rentrée prochaine. Les suivis réalisés jusque-là et souhaités ne pourront plus être mis en place. Mme NGUYEN ne devrait intervenir que pour la réalisation de bilans et pour les orientations.

Ce manque, ajouté à celui des remplaçants, inquiète l'équipe enseignante. Plusieurs élèves devaient bénéficier de l'intervention du R.A.S.E.D. l'an prochain.

2) Rythmes scolaires et organisation 2019-2020

a) Organisation de la semaine

L'organisation scolaire reste inchangée pour la rentrée prochaine :

HORAIRES	TEMPS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES
7h00-8h50	Garderie
8h50-9h00	Temps d'accueil
9h00-12h15 (sauf mercredi 12h00)	Temps d'enseignement
12h15-13h35	Pause méridienne
13h35-14h20	T.A.P. (ou A.P.C.)
14h20-14h30	Temps d'accueil
14h30-16h30	Temps d'enseignement
16h30-18h30	Garderie

b) Temps d'activités périscolaires et pédagogiques

L'intercommunalité prendra toujours la responsabilité des T.A.P. l'an prochain, ce qui correspond à une enveloppe d'environ 200 000 euros sur le secteur.

Les représentants des parents font remonter le fait que la courte durée des T.A.P. ne favorise pas les activités artistiques. Ils signalent également que l'intervenante qui s'occupe du yoga a évoqué sa difficulté à faire une séance satisfaisante en moins d'une heure car, dans les 45 minutes imparties, il faut déduire l'aller et le retour jusqu'à la salle. M. ROUZIER rappelle que cette organisation mise en place l'an dernier avait pour objectif de favoriser les temps d'enseignement au dépend parfois des activités périscolaires qui

devaient s'adapter à ce choix. L'équipe enseignante est bien consciente que certaines activités ne peuvent plus être menées et, qu'à l'inverse, d'autres deviennent plus adéquates.

Cette intervenante trouve dommage de ne plus faire de yoga avec les maternelles, car c'est un niveau très réceptif à cette discipline. Les groupes de grands semblent moins investis.

Certains enfants se sont plaints par ailleurs d'avoir fait plusieurs fois la même activité.

Les A.P.C., prises en charge par les enseignants, devraient avoir lieu les lundis, mardis et jeudis sur ce même créneau.

c) Journée de décharge de direction

La journée de décharge de direction de M. ROUZIER n'est pas encore connue à ce jour.

d) Cantine et garderie

Les représentants des parents demandent si des places supplémentaires peuvent être créées dans la salle de cantine suite à l'augmentation des effectifs ces dernières années. M. le MAIRE leur répond que des travaux d'extension sont prévus. La salle sera agrandie avec l'ajout de la surface du préau. Ces travaux devraient être terminés peu après la rentrée, sur la première période de l'année scolaire. Avec l'apport de subventions, la dépense devrait être modeste pour la commune.

Une famille a fait la remarque que les portions proposées aux maternelles étaient parfois légères pour les gros mangeurs. Les plus grands aimeraient également en avoir un peu plus parfois. M. ROUZIER rappelle que le changement de prise en charge de la compétence restauration ainsi que les difficultés liées au logiciel d'inscription et de paiement ont engendré des erreurs sur les commandes sur les premiers mois de l'année civile. Suite à l'intervention de Mme ROUSSEAU auprès de la cantine de Loubeyrat, la situation semble s'être régularisée dernièrement.

3) Classes et effectifs 2019-2020

a) Départ de Mme Ménal

Mme MENAL quittera ses fonctions à la fin de l'année. Mme BRYLAK prendra le relais à la rentrée. Un pot de départ sera organisé le vendredi 28 juin entre 16h45 et 18h30.

b) Effectifs et répartition

17 élèves quitteront bientôt l'école (17 futurs 6èmes).
25 nouveaux élèves sont pour le moment prévus pour la rentrée prochaine dont 13 futurs PS. Une arrivée supplémentaire en PS est prévue en janvier suite à un emménagement sur la commune.
L'effectif envisagé le jour de la rentrée est donc de 141 élèves à ce jour.

La répartition des classes serait vraisemblablement la suivante :

<i>classes</i>	PS/MS	MS/GS	CP/CE2	CE1/CM1	CM1/CM2
<i>effectifs</i>	24-25	26-27	29-30	29-30	31-32
<i>enseignants</i>	Mme Sènetaire	Mme Sobrier	M. Rossignol	Mme Brylak	M. Rouzier

c) Ouverture éventuelle d'une classe

Les représentants des parents d'élèves demandent si une ouverture de classe serait possible au vu des effectifs et quels seraient les moyens de mobilisation. M. ROUZIER les informe que l'équipe enseignante est inquiète également sur les conditions de travail engendrées par ces effectifs, d'autant plus que les deux enseignants spécialisés du RASED qui intervenaient sur l'école n'ont pas été remplacés. M. ROUZIER a fait part de ces inquiétudes à M. CHEMINAL, inspecteur de circonscription, et a demandé que soit étudiée la possibilité de créer une classe supplémentaire. Les parents qui se sont manifestés ces derniers temps sont invités à demander une audience auprès de l'inspecteur d'académie via l'inspecteur de circonscription. M. le MAIRE s'est également entretenu avec M. CHEMINAL et lui adressera un courrier pour soutenir cette demande d'ouverture de classe.

Les représentants des parents demandent à quel moment une telle décision pourrait être prise par l'Inspection académique. M. ROUZIER les informe que les ouvertures de classes ne seront réalisées

qu'après la rentrée, une fois les effectifs définitifs connus. Pour autant, l'équipe enseignante a déjà réfléchi à une organisation à 6 classes afin de s'adapter plus rapidement en cas de changement à la rentrée.

En cas d'ouverture, la répartition des classes serait la suivante :

classes	PS/MS	MS/GS	CP	CE1	CE2/CM1	CM1/CM2
effectifs	24-25	26-27	20-21	21	21-22	24-25

M. ROUZIER souligne que, au vu du profil de la commune, la classe éventuellement créée pourrait être fermée dans plusieurs années, selon les variations démographiques. Il insiste sur le fait qu'une fermeture de classe sur une école permet à une autre école dans le besoin de bénéficier d'une ouverture, que ce principe devra être rappelé à tous en cas de fermeture future justifiée.

d) Planning et répartition des auxiliaires

Au vu des effectifs importants à la rentrée prochaine, M. ROUZIER fera prochainement une nouvelle demande de service civique auprès de l'Inspection. La venue d'une personne supplémentaire permettrait la mise en place d'ateliers dans les classes d'élémentaire afin notamment de dégager du temps aux enseignants pour prendre en charge les enfants en difficulté. Cette demande avait déjà été effectuée cette année mais aucun candidat ne s'était présenté. Ce service civique concerne des personnes entre 18 et 25 ans. Sa durée hebdomadaire est de 24 heures (correspondant aux temps d'enseignement) avec un dédommagement mensuel compris entre 500 et 600 euros.

La mairie informe le Conseil d'école que les personnels communaux qui exerçaient cette année sur l'école verront leurs contrats prolongés bien que les aides de l'état soient arrêtées. Une demande de personne supplémentaire a été faite à l'intercommunalité pour venir en renfort de l'équipe périscolaire sur les repas et pauses méridiennes.

4) Travaux, investissements et installations envisagées

Du mobilier supplémentaire doit être acheté (ou acquis) pour faire face à l'augmentation des effectifs. La liste est transmise à Mme CHATARD.

Si une ouverture de classe était décidée à la rentrée, la nouvelle classe serait installée dans la salle de motricité actuelle. Des dépenses et acquisitions supplémentaires viendraient alors s'ajouter (tableaux, bureau d'adulte, armoires et meubles de rangement).

M. ROUZIER demande qu'une réflexion soit engagée sur l'agrandissement de la cour. Le Conseil municipal étudiera la question sur le budget 2020.

5) Bilan des actions et projets

a) Bilan financier des actions

	RECETTES	DÉPENSES	BÉNÉFICES (pour la coopérative scolaire ou les Amis de l'école)
Fête du printemps : kermesse et tombola	8404,28	2919,67	5484,61
Concert celtique	5395,50	5997,21	- 601,71 €
Photos de classes et d'amis	1583	773,60	809,40 €

Les bénéfices engendrés par la Fête du printemps et la vente de photos de classes ont permis de financer, avec l'aide de la mairie, l'installation de la petite aire de jeux. L'équipe enseignante souhaite remercier les familles pour leurs efforts et leurs contributions qui ont permis la réalisation de ce projet.

La soirée du 8 juin n'a en revanche pas permis de réaliser de bénéfices, les Amis de l'école enregistrent même une perte financière sur cet événement. Les familles et spectateurs potentiels ne se sont pas déplacés en nombre suffisant comme cela était espéré pour que l'association rentre dans ses frais.

b) Récapitulatif des projets et sorties réalisés sur le deuxième semestre

CLASSES	PROJETS & SORTIES RÉALISÉS	DATES & LIEUX	FINANCEMENTS
PS/MS	Visite du « Champ des fourmis »	18/06 à Charbonnières	/
PS/MS	Plantations		/
PS/MS MS/GS	Venue de l'auteur et illustrateur Boris Sabatier	13/06 à l'école	Médiathèque
PS/MS MS/GS	Randonnée	27/06 près des Ancizes	Coopérative scolaire
MS/GS et CE2	Restitution du projet danse avec le SMAD des Combrailles	23/05 à Saint Gervais	Coopérative scolaire et SMAD des Combrailles
CP/CE1 et CE2	Cycle de natation	Bassin de Saint-Georges-de-Mons du 05/04 au 21/06 inclus	Intercommunalité
CP/CE1	Randonnée	01/07 au Gour de Tazenat	/
CP/CE1 et CM1/CM2	Classe de découvertes en Vendée	Centre d'accueil à Damvix, du 20 au 24/05	Amis de l'école, coopérative scolaire, mairie, intercommunalité, organismes divers
CE2	Randonnée VTT	02/07 autour de Charbonnières	/
CE2 CM1/CM2	Journée scientifique sur le thème de la mesure du temps	25/06 à l'École des Sciences de Châteauneuf-les-Bains	Intercommunalité
CM1/CM2	Prévention contre le tabagisme	01/04 à l'école	Ligue contre le cancer
CM1/CM2	Journée de prévention sur la sécurité routière	09/04 à l'école	Gendarmerie nationale

c) Collecte de matériel scolaire

Par l'intermédiaire de parents d'élèves du Collectif Pauvreté, Précarité, l'école organise une collecte de matériel scolaire pour des familles sans abris de Clermont-Ferrand. Les élèves et parents sont invités à déposer du matériel, neuf ou en bon état, dans la malle verte à l'entrée du hall.

6) Coopérative scolaire

Des dépenses ont été réalisées depuis le dernier conseil d'école pour :

- des lots et confettis pour la kermesse
- des transports en car
- la classe de découvertes
- des coupes
- la création de l'aire de jeux

La classe de découvertes n'a coûté que 500 euros à la coopérative scolaire, les 17 792 € restants ayant été financés par les Amis de l'école, la mairie et l'intercommunalité, les tirelires dans les commerces, les stands de ventes et les établissements ayant transmis un don (l'OCCE 63 et le Crédit Agricole de Combronde).

A ce jour il reste 1923 € sur le compte de la coopérative.

7) Projet d'école : priorités pour 2019-2020

Rappel des cinq axes du projet : améliorer la pratique de l'anglais, développer une culture littéraire et artistique, favoriser la prise d'initiatives et la recherche autonome des élèves, développer l'utilisation régulière des outils numériques, diversifier les pratiques sportives.

Dans le cadre de ce projet, l'équipe enseignante a défini des priorités pour l'année 2019-2020. Parmi elles, on peut citer :

- Mettre en place des échanges de services pour rendre possible la pratique sur chaque niveau des cycles 2 et 3
- Participer ou organiser des « journées anglaises » inter-écoles
- Établir une correspondance avec une école anglophone
- Constituer des musées éphémères d'école (volumes, papiers,

- nature, beauté, mouvement...) et organiser des vernissages
- Travailler avec Manzat Communauté et ses écoles pour favoriser et organiser l'intervention régulière d'un Dumiste
- Participer à des défis scientifiques et mathématiques
- Organiser des temps spécifiques à la préparation d'exposés
- Pratiquer les jeux coopératifs ou « coopératifs »
- Mettre en place un code de correction autonome évolutif sur l'ensemble des cycles 2 et 3
- Réaliser au moins un projet utilisant les outils numériques par classe d'âge (courts-métrages, montage, travail sur la photo...)

7) Compte rendu du troisième conseil des élèves

Chaque classe d'élémentaire, par l'intermédiaire de ses délégués, a pu faire remonter ses remarques et idées auprès du directeur. Voici une liste des demandes retenues pour étude :

- dessiner une route pour les trottinettes qui ne passe pas par le terrain de foot
- repeindre le serpent et les autres marquages usés
- peindre une nouvelle fresque sous le préau
- rénover les pissotières
- monter un spectacle de fin d'année (chants ou danses)
- acheter d'autres ballons
- acheter plus de grandes cordes
- délimiter un coin repos sous le préau (ou ailleurs) après la cantine
- installer un abri à vélos devant l'école
- agrandir la cour
- agrandir la cantine
- installer un bac poubelle supplémentaire dans la cour
- mettre en place une rotation des classes pour nettoyer la cour
- installer des bancs supplémentaires dans la cour
- faire une boum en fin d'année

8) Remerciements

L'équipe enseignante remercie les parents des Amis de l'école, les familles, les commerces et établissements ainsi que les collectivités qui ont apporté à un moment de l'année leur aide, humaine ou financière, pour rendre possible les projets proposés tout au long de cette année. Elle remercie également l'APRR pour son nouveau don d'ordinateurs fixes et portables qui serviront aux élèves en difficulté

l'an prochain. Elle remercie enfin grandement la mairie pour son soutien, à nouveau sans faille, et notamment son aide pour les financements de la classe de découvertes et de l'aire de jeux.

Les représentants des parents remercient les équipes enseignante et éducative soulignant la chance pour leurs enfants de recevoir un enseignement de qualité et de réaliser des projets variés tout au long de l'année. Ils les remercient tous pour leur implication et leurs efforts au quotidien.

M. le MAIRE souhaite vivement remercier Mme MENAL pour ses années passées au service de l'école, tant sur le plan humain que pédagogique.

M. ROSSIGNOL et les représentants des parents remercient M. ROUZIER pour son travail au profit de l'école.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h05.

A Charbonnières-les-Vieilles, le 20 juin 2019.

M. Rouzier
Directeur de l'école

Mme Ménéal
Secrétaire de séance